

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 030281 – MDE 14/105/2003

Informations complémentaires sur l'AU 35/03 (MDE 14/005/2003 du 6 février 2003)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / « DISPARITION » / CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS

**IRAK**      **Adnan Abdul Karim Enad (h), 28 ans**

Londres, le 1<sup>er</sup> mai 2003

Amnesty International a appris qu'Adnan Abdul Karim Enad avait recouvré la liberté et était hors de danger. Cet homme et d'autres détenus se seraient évadés de la prison d'al Ramadi, située à environ 130 kilomètres de Bagdad, après qu'elle eut été abandonnée par ses gardiens, à la mi-avril.

Adnan Abdul Karim Enad avait été arrêté à Bagdad, le 25 janvier, par des membres des forces de sécurité irakiennes. Il avait tenté de monter de force dans un véhicule où se trouvaient des inspecteurs en armement des Nations unies, afin de leur remettre des documents. Selon les informations recueillies, il avait ensuite été conduit dans un bureau de la *Mudiriyat al Amn al Amma* (Direction de la sûreté générale), à Bagdad, avant d'être transféré dans la prison d'Abou Ghraib, près de la capitale, puis dans celle d'al Ramadi. Il aurait été accusé d'entretenir des liens avec l'opposition par l'intermédiaire de proches résidant à l'étranger. Selon les informations recueillies, il avait été condamné à la peine capitale, mais on ignore si cette sentence avait été prononcée à l'issue d'un procès.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le 20 mars 2003, une coalition menée par les États-Unis a lancé une opération militaire contre l'Irak. Au cours des semaines qui ont suivi, pendant que les troupes américaines progressaient vers Bagdad et prenaient finalement le contrôle de la ville, des milliers de personnes incarcérées se seraient évadées après que les gardiens eurent pris la fuite.

**Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.  
Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau d'Actions urgentes.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents  
Vous pouvez également consulter le site ÉFAI sur Internet : [www.efai.org](http://www.efai.org)*